

**CIRCULAIRE 147-18**  
Le 7 septembre 2018

**RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL  
H&R Real Estate Investment Trust (HR.UN)  
Changement de CUSIP**

**L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (LA CDCC) ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA BOURSE). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LE OU LES ÉMETTEURS CONCERNÉ(S) PAR CETTE TRANSACTION.**

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que H&R Real Estate Investment Trust (« H&R REIT » ou « H&R ») a procédé à la réalisation de la réorganisation interne modifiée (la « réorganisation modifiée »).

En conséquence, la structure existante de parts composées de H&R REIT et H&R Finance Trust a été annulée. Les porteurs de parts composées détiennent à présent uniquement des unités de H&R REIT pour faire état de leurs investissements. Les unités de H&R REIT changeront de CUSIP et seront négociées à la Bourse de Toronto à l'ouverture des marchés à la Bourse de Toronto le 10 septembre 2018 sous le nouveau CUSIP et sous le symbole HR.UN, soit le même symbole que celui utilisé pour les parts composées.

---

**CDCC - Détails du rajustement :**

Conformément aux modalités de rajustement énoncées à l'article A-902 des Règles de la CDCC, toutes les options sur actions H&R Real Estate Investment Trust seront ajustées comme suit :

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :**      **10 septembre 2018**
- **SYMBOLE DES OPTIONS :**              **Inchangé**
- **NOMBRE DE CONTRATS :**              **Inchangé**
- **MULTIPLICATEUR :**                      **Inchangé**
- **LIVRABLE PAR CONTRAT :**            **100 unités de H&R REIT.**

- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE:** Les limites de position et de levée demeureront inchangées à 250, 000 contrats
- **NOUVEAU CUSIP :** 403925 40 7

**CDCC - Détails du rajustement – Contrats à terme sur action :**

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :** Le 10 septembre 2018
- **SYMBOLE DES CONTRATS À TERME SUR ACTIONS:** Inchangé
- **SYMBOLE DES BTIC :** Inchangé
- **NOMBRE DE CONTRATS :** Inchangé
- **MULTIPLICATEUR :** Inchangé
- **LIVRABLE PAR CONTRAT :** 100 unités de H&R REIT.
- **NOUVEAU CUSIP :** 403925 40 7
- **PRIX DE RÈGLEMENT:** Inchangé
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE :** Les limites de position et de levée demeureront inchangées à 250 000 contrats

**VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.**

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Gladys Karam  
Directrice, Dérivés sur actions  
Marchés financiers